



## DECISION DU DIRECTEUR N° 102 / 2018

**Sortie en dons articles boutique**

Conformément :

- à l'article R331-5 du Code de l'Environnement qui précise les possibilités de délégation au directeur

Le directeur du Parc national de Port-Cros décide de sortir du stock des boutiques les articles listés ci-dessous, afin de les offrir aux agents du Parc national du Mercantour en visite à Porquerolles le 20/09/18 :

Intitulé	Quantité
Esprit de l'Île de Pierre Buffet	1
Serviette microfibre grise	1
Polo blanc taille S	1

A Hyères, le 11/10/2018

Le directeur

Marc DUNCOMBE

*La présente décision sera publiée au recueil des actes administratifs de l'établissement public Parc national de Port-Cros ([www.portcrosparcnational.fr](http://www.portcrosparcnational.fr)).*